



CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION - ÉTÉ 2024

Adhésion :

Toute famille non adhérente au CJB Vacances devra régler un droit d'adhésion de 10.00 €, pour la période du 01/09/2023 au 31/08/2024

Pour adhérer, vous devez :

- [Télécharger le formulaire d'adhésion à partir de notre site internet](#),
- Joindre votre avis d'imposition 2022 (sur les revenus 2021), ainsi qu'une attestation de domicile pour les bonduois (valable uniquement : facture d'électricité, de gaz ou d'eau de moins de 6 mois).
- La demande d'adhésion et les documents à déposer se font via ce formulaire en ligne : [Demande d'adhésion](#)

La non-présentation de ces documents entraîne l'application du tarif maximal « non-bonduois ».

Conditions d'inscription :

Attention ! nombre de places limité. L'inscription se fait à la semaine.

Pour pouvoir vous inscrire via le [portail famille CJB](#), il faut préalablement être adhérent au CJB Vacances.

Les inscriptions Boîte à Jeux, Club & Club 10 + et stages se font en ligne votre espace sur le portail famille CJB

- A parti du 21 mai à 14h pour les Bonduois
- du 27 Mai à 14h au 07 Juin 2024 pour Tous.

Les inscriptions seront clôturées le 07 Juin 2024 à 18h30.

Les modifications et remboursements ne pourront intervenir après cette date. Si le nombre d'inscriptions est atteint avant cette date, la clôture pourra intervenir plus tôt.

ATTENTION: La semaine du lundi 26 au 28 août 2024 ne sera ouverte que sur des formules de stages

Tarifs :

Le CJB Vacances a mis en place en partenariat avec la municipalité et la CAF une grille tarifaire en fonction d'un quotient familial disponible sur [le site du CJB](#). La grille des tarifs est disponible sur le site internet. En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à nous en parler & à contacter le CCAS de Bondues.

Crédits d'impôts : Vous avez le droit à un crédit d'impôts de 50% pour la garde de vos enfants de moins de 6 ans.

Païement :

Suite à votre inscription, une facture vous sera envoyée. Elle est à régler au plus tard le 10 Juin 2024. A défaut, votre inscription sera annulée.

Le paiement pourra s'effectuer directement depuis votre espace sur le portail famille CJB (en carte bancaire) ou directement auprès de nos services en chèque, espèces, chèques vacances, chèques CESU.

Assurances :

Les centres sont uniquement assurés en responsabilité civile. En cas d'accident où la responsabilité du centre n'est pas engagée, les familles prendront en charge les dommages corporels et matériels.

Absence médicale :

Tout remboursement pour raison médicale, à partir du 3ème jour de maladie, se fera uniquement sous forme d'avoir (valable un an). Ce dernier tiendra compte des frais de gestion de 25%. L'avoir se fait sous réserve de la présentation d'un certificat médical précisant les dates d'absence.

Restauration :

La restauration est accessible uniquement aux accueils de loisirs (Boîte à Jeux, Club, Club 10+) ainsi qu'au stage Foot.

Pour l'inscription et la réservation des repas, veuillez vous inscrire directement sur le site de la ville de Bondues (qui gère la restauration et sa facturation) en suivant ce lien : <https://www.espace-citoyens.net/bondues/espace-citoyens/>

Vous devrez en parallèle inscrire sur votre portail famille CJB votre enfant à l'encadrement repas vacances.

Exemple:

Je souhaite que mon enfant mange à la cantine durant l'été, je dois réserver ses repas sur l'espace citoyen de la ville de Bondues mais également réserver l'encadrement du repas sur le portail famille du CJB au moment où j'inscris mon enfants pour les vacances.

